



Communiqué de presse du 07 juillet 2011

Le dimanche 10 juillet à 15h BIG JUMP 2011 EN HAUTE LOIRE

Dimanche 10 juillet à 15h00 des milliers de gens à travers l'Europe participeront simultanément au Big Jump en différents lieux de baignade, rivières et lacs. Ils revendiqueront le droit d'avoir accès à une eau de bonne qualité et des rivières vivantes.

L'évènement 2011 est dit intermédiaire par rapport aux Big Jump européens de grande dimension et très fortement mobilisateurs qui ont lieu tous les 5 ans et dont le prochain est prévu en 2015. Cette date correspond à l'échéance fixée par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau de 2000 pour obtenir le bon état écologique des cours d'eau de France. Aujourd'hui, cet objectif est encore loin d'être atteint, puisque seul environ 35 à 40% des cours d'eau sont considérés en bon état écologique, avec un objectif de 60% en 2015.

Sur notre secteur, ce sont 10 manifestations de baignade collective (sur les 25 en France) avec des points d'information sur la qualité de l'eau qui sont proposées dont 4 qui sont sur des sites de baignade faisant l'objet de contrôles bactériologiques : Lac d'Issarlès, Plage Serre de la Fare, Mas de Bonnefont, Plage de Goudet, Pont de Lavoûte Chilhac, Chadrac, Pont de Vaure à Beauzac, Plage de Chazelles à Monistrol sur Loire, Base de Loisirs d'Aurec sur Loire, Tailhac, Lac de Villerest.

Bien sur, il est possible de se baigner sur d'autres sites en Haute Loire.

Baignade en Haute Loire : plus d'informations et plus de transparence mais une qualité globale de l'eau en baisse et moins de sites surveillés !

Pour la saison estivale 2011, la Haute Loire compte 20 lieux de baignade (dont 4 sont temporairement fermés pour travaux) et il faut noter que les informations sur la qualité de l'eau de ces sites sont plus nombreuses et mieux diffusées. En effet, tous les résultats des analyses sont non seulement affichés sur les lieux de baignade mais sont aussi en ligne, quasi en temps réel, sur le site internet du Ministère de la Santé ! Cette transparence est une avancée dont il faut se féliciter.

En attendant les résultats sur la saison 2011 (et pour le moment tous les sites ont des eaux conformes à la baignade), le bilan 2010 de la qualité de l'eau en Haute Loire est inquiétant (attention : qualité bactériologique et non pas physico-chimique). L'Agence Régionale de la Santé d'Auvergne observe une baisse de la qualité des eaux entraînant un déclassement progressif des sites de baignade. Alors que les sites de qualité moyenne ou bonne représentaient 89% des différents lieux de baignade en 2008, ce pourcentage chute à 61% en 2010. Cela s'explique par des pollutions d'origine diverses (orages, réseaux non séparatifs, industrie, agriculture, ...) ainsi les sites de mauvaise qualité passent de 6% à 28% pendant cette même période!

L'autre information inquiétante est la baisse de 30% du nombre de sites de baignade avec suivi bactériologique. Or la Directive sur la qualité des Eaux de Baignade, adoptée en 2006 par l'Europe, impose aux collectivités une surveillance de la qualité des eaux dès qu'un lieu fait l'objet de pratiques habituelles de baignade. Ainsi en supposant que le nombre de sites de baignades « sauvages » ou « non officielles » reste stable, le nombre de contrôles bactériologique devrait progresser ...C'est une vraie question de santé publique. SOS Loire Vivante demande donc, à travers le Big Jump, un meilleur respect des obligations de nos collectivités d'informer leurs concitoyens sur la qualité des eaux de baignade en assurant mieux ses obligations de service public.

Pour contrer la tendance de la baisse de la qualité des eaux de baignade, SOS Loire Vivante demande un renforcement des moyens techniques et financiers ainsi qu'une gestion plus globale. En effet, la situation est urgente car en 2013 entrera en vigueur un nouveau classement européen des zones de baignade. Selon l'Agence de Santé Régionale, si on applique ce nouveau classement avec les résultats moyens des mesures depuis 2007, alors 10 sites de baignade seraient classés insuffisants et donc non conformes, soit la moitié des sites de Haute Loire ! Il faut agir !

www.bigjump.org et pour la qualité des eaux de baignade <http://baignades.sante.gouv.fr>

Contact presse Big Jump : Roberto Epple au 06 08 62 12 67

Le Big Jump sur le bassin de la Loire est organisé avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.
Dossier complet en pièce jointe.

ANNEXES

1- PRESENTATION DU BIG JUMP

Présentation

L'événement, organisé par ERN (European Rivers Network) et soutenu par le Bureau Environnemental européen (EEB) et le WWF, est coordonné en France par SOS Loire Vivante.

Dimanche 10 juillet à 15h00 des milliers de gens à travers l'Europe participeront au Big Jump en différents lieux de baignade (rivières et lacs). Ils revendiqueront le droit pour tous les citoyens européens d'avoir accès à une eau de bonne qualité et des rivières vivantes.

L'événement 2011 est dit intermédiaire et régional. Il s'agit de proposer des sensibilisations aux publics et aux organisateurs potentiels en vue de mobiliser massivement pour les Big Jump européens de grandes dimensions. A titre d'exemple, le dernier Big Jump européen a eu lieu en 2010 avec 250 Big Jump officiels et 400 actions privées dans 20 pays différents, de la Finlande à la Croatie et du Portugal à la Pologne soit des dizaines de milliers de participants ! Le prochain aura lieu en 2015, date butoir pour un bon état écologique des cours

Contexte global

Avec l'adoption de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau en 2000, les pays européens se sont engagés à atteindre le bon état écologique des différents milieux aquatiques sur tout le territoire d'ici 2015. Mais sans l'adhésion des citoyens, la politique européenne pour la protection de l'eau ne pourra jamais réussir !

Le Big Jump est donc une fête citoyenne des rivières et fleuves qui se traduira par des événements simultanés le long des cours d'eau, des sources jusqu'à l'embouchure, où chacun pourra, en même temps, célébrer sa rivière, son fleuve, sa plage à sa manière et manifester ainsi sa solidarité pour des rivières vivantes et claires pour 2015. Le Big Jump est donc une véritable fête de la baignade qui associe les citoyens au grand projet de restauration des milieux aquatiques pour reconquérir la qualité de l'eau de baignade.

Big Jump 2011 en France

Cette année, outre de nombreux Big Jump régionaux prévus en Italie, en Allemagne, en Suisse, en Espagne, en Turquie, ... la France proposera une trentaine de manifestations officielles qui seront organisées sur de nombreuses rivières comme la Seine, la Marne, le Lot, la Dordogne... Mais près de la moitié des événements concernera le bassin de la Loire avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

	Lieu	Organisateur	Rivière
1	Ris Orangis-91	Association La Baignade	Seine
2	Etang de Rouffiac- 24	CG 24 - Dordogne	Dordogne
3	Etang d'Angoisse- 24	CG 24 - Dordogne	Dordogne
4	Etang Saint-Estèphe / la jemaie- 24	CG 24 - Dordogne	Dordogne
5	SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS -94	Syndicat mixte Marne VIVE	Marne
6	Figeac-46	Syndicat Mixte de la Rance et du Celé	Lot
7	Cahors-46	Mairie de Cahors	Lot
8	Douelle-46	Mairie Douelle	Lot
9	Saint sylvestre / Penne d'Agenais-47	smavlot47	Lot
10	Casseneuil-47	Base nautique de Casseneuil	Lot
11	Castelmoron sur Lot-47	mairie de Castelmoron	Lot
12	Clairac-47	mairie de Clairac	Lot
13	Le gué de Sellat-03	Studio Chic	Cher
14	Nevers-58	Bureau des guides de la Loire	Loire / Allier

2- SITES DE BAINNADE ET DE BIG JUMP EN HAUTE LOIRE

Sites de baignade

Actuellement, sur les 20 sites de baignade en Haute Loire, 3 sont temporairement fermés pour travaux : le Monastier sur Gazeille, la Séauve sur Semène et Laussonne et 1 pour raison de niveau d'eau trop bas : Lavalette.

Ainsi les 16 sites font l'objet de contrôles bactériologiques en 2011 et selon l'Agence Régionale de Santé Auvergne tous sont aujourd'hui conforme à la baignade.

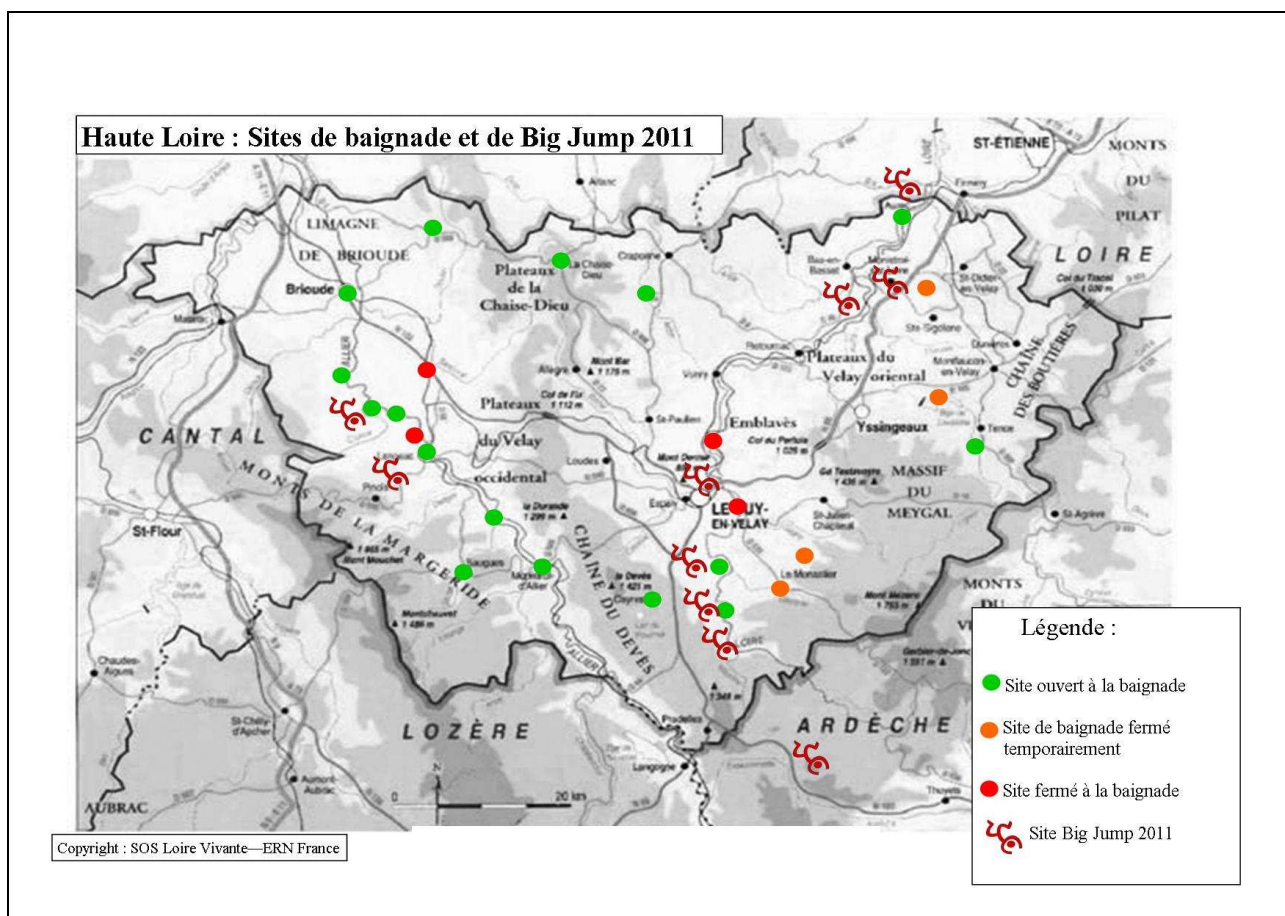
Il faut noter que sur ces 16 sites, 9 font l'objet d'une surveillance par un Maître Nageur Sauveteur (MNS).

	Commune	Nom de la baignade	Commentaires
1	Le Bouchet-Saint Nicolas	Lac du Bouchet	surveillé
2	Solignac sur loire	pont de chadron	non surveillé
3	Goudet	Pont de Goudet	non surveillé
4	Le Chambon-sur-Lignon	Plan d'eau	site surveillé du mercredi au dimanche de 11h à 18h
5	Aurec-sur-Loire	Base Multisports	semaine de 12h-19h et week end de 10h-19h
6	Monistrol d'Allier	Allier rive gauche base canoë	site surveillé de 14h à 19h
7	Saugues	Plan d'eau	site surveillé de 15h à 18h30
8	Prades	Allier rive gauche	site surveillé de 13h30 à 19h
9	Langeac	Allier - Île d'Amour	non surveillé
10	Lavoûte-Chilhac	Pont de Lavoûte-Chilhac	site surveillé de 14h à 19h
11	Chilhac	Allier rive gauche	non surveillé
12	Villeneuve d'Allier	Allier rive gauche	non surveillé
13	Vieille Brioude	Allier la Bageasse	site surveillé de 14h à 19h
14	Champagnac-le-Vieux	Plan d'eau	site surveillé de 14h à 19h
15	La Chaise-Dieu	Plan d'eau de La Tour	non surveillé
16	Beaune-sur-Arzon	Plan d'eau	non surveillé

L'an passé, c'est 21 sites qui étaient ouverts à la baignade pour un total de 26 sites suivi au niveau de la qualité de l'eau. Entre 2010 et 2011, quatre sites ont été fermés à la baignade : Chilhac (Allier Rive gauche), Langeac (Camping), Paulhaguet et Brives.

Au global et dans le temps, le nombre de sites ouverts à la baignade reste stable (autour de 20) .

Ci après une carte récapitulative des sites de baignade et de Big Jump en Haute Loire



3- LE BON ETAT ECOLOGIQUE ET LA BAIGNADE

La France, comme tous les pays d'Europe, devra atteindre le bon état écologique de ses cours d'eau en 2015 (biodiversité, quantité et qualité d'eau), cette date correspond à l'échéance fixée par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

Ainsi onze ans après l'adoption de cette Directive, cet objectif semble toujours aussi loin à atteindre et il reste donc des efforts importants à faire pour améliorer la qualité de l'eau. Pourtant, des écosystèmes sains et en équilibres sont de véritables amortisseurs face aux conséquences du réchauffement climatiques. Ainsi les rivières, les lacs et les zones humides nous fournissent de grands services, ils ont une valeur sociale et économique et doivent être préservés pour les générations futures.

La France s'est fixée, comme objectif 2015, 60% de ses cours d'eau en bon état écologique. Il est loin d'être atteint. Selon les chiffres 2006-2009, en moyenne, seuls 35 à 40% des cours d'eau répondent à ce critère.

Sur le secteur Loire amont, étant en tête de bassin et ayant une bonne qualité d'eau, l'objectif pour 2015 est de 97% des cours d'eau en bon état écologique. A ce jour (avec les données 2007-2009), c'est 73% des cours d'eau répondent à cet objectif.

La Directive Européenne concernant la qualité des Eaux de baignade va modifier d'ici 2013 le classement des sites de baignade qui rentrera en vigueur en 2013 en France. Ceci impose donc aux communes de rentrer dans une démarche appelée de profil de baignade récapitulant toutes les caractéristiques du sites ainsi que des diagnostic et la recherche des sources de pollutions potentielles et les mesures de gestion préventives et les plans d'actions à mettre en place. Ce profil, qui est une démarche complexe techniquement et administrativement, doit être révisé à intervalles réguliers :

- profil excellente qualité, révision dès constat de dégradation de la qualité
- profil bonne qualité, révision tous les 4 ans
- profil qualité suffisante, révision tous les 3 ans
- profil qualité insuffisante, révision tous les 2 ans

Si on applique ce nouveau classement à la Haute Loire, avec les résultats moyens des mesures bactériologiques depuis 2007, alors l'Agence Régionale de la Santé Auvergne montre que 10 sites de baignade seraient classés insuffisants et donc non conforme, soit la moitié des sites de Haute Loire !

Face à cette situation et à l'échéance de 2013, déjà 14 communes ont commencé à travailler sur la recherche de solutions pour améliorer la situation avec notamment des diagnostics de recherche des origines des pollutions et des contaminations. C'est encourageant, mais insuffisant.